MRC de La MITIS
VOTRE ANCRAGE POUR L'AVENIR

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

PLASTIQUES AGRICOLES : LA MRC DE LA MITIS DÉPOSE UNE ÉTUDE ET PASSE À L'ACTION

MONT-JOLI, LE 17 JUIN 2025 – La MRC de La Mitis franchit une étape importante dans sa volonté d'améliorer la gestion des plastiques agricoles. Une étude de faisabilité déposée en juin confirme que des solutions concrètes et adaptées aux réalités rurales peuvent être mises en place pour optimiser la récupération des pellicules d'enrubannage, un enjeu environnemental majeur dans la région.

À la suite du dépôt du rapport, le conseil de la MRC a adopté une résolution le 11 juin pour mandater officiellement la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles (RITMR) des MRC de La Matapédia et de La Mitis afin de planifier la suite du dossier, incluant le développement d'une stratégie de mise en œuvre et le maintien d'un comité de pilotage agricole.

UN CONSTAT ÉLOQUENT

Chaque année, environ 1 000 tonnes de plastiques agricoles sont générées dans le Bas-Saint-Laurent, dont près de 90 % sont enfouies. Depuis janvier 2025, ces plastiques ne sont plus acceptés dans les bacs de récupération municipaux, et leur dépôt repose uniquement sur des points de chute AgriRÉCUP, une solution souvent jugée difficile d'accès pour les exploitants agricoles.

L'étude, coordonnée par la RITMR et réalisée par Synergie Bas-Saint-Laurent, repose sur une méthodologie rigoureuse : cartographie des gisements, simulation logistique de différents scénarios, analyse des coûts et consultation d'une quarantaine de producteurs réunis à Saint-Angèle-de-Mérici le 1er avril. Quatre modèles de collecte ont été évalués, avec une attention particulière portée à leur faisabilité et à l'acceptabilité sociale. Cette démarche a été rendue possible grâce au soutien financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre du Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité.

UN MANDAT POUR PLANIFIER LA SUITE

La résolution adoptée par les élus confie à la RITMR, responsable de la gestion des matières résiduelles dans La Mitis, le mandat de développer une stratégie de déploiement fondée sur les recommandations de l'étude, et de poursuivre la concertation avec le milieu agricole par l'intermédiaire d'un comité de pilotage élargi.

« C'est un dossier sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années, mais cette étude est la preuve qu'il est possible d'avoir un service de récupération porte-à-porte des plastiques d'enrubannage qui soit réaliste, structuré et soutenu par le milieu », souligne le directeur général de la RITMR, Vincent Dufour.

UN MODÈLE INSPIRANT POUR LES RÉGIONS RURALES

L'un des grands atouts de cette démarche réside dans sa méthodologie transférable. En s'appuyant sur les données du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour cartographier les gisements de pellicules agricoles, en classant les fermes selon

les volumes générés, en modélisant les circuits de collecte à l'aide d'outils spécialisés, et en validant les scénarios auprès des producteurs, l'étude propose un modèle reproductible ailleurs au Québec.

« À notre connaissance, nous sommes les seuls au Québec à avoir mené une telle étude avec une consultation directe des producteurs et productrices agricoles. Cette démarche témoigne de notre capacité à innover tout en gardant les réalités du terrain au cœur des solutions. On a choisi de prendre un certain leadership régional dans ce dossier, notamment grâce au soutien du Fonds régions et ruralité – Volet 1, mais aussi parce que nous faisons partie des MRC où le volume de plastiques agricoles est particulièrement important. Si d'autres régions rurales souhaitent s'en inspirer, nous serons tout à fait ouverts à partager notre expérience », affirme le préfet de la MRC de La Mitis, Bruno Paradis.

La MRC de La Mitis se positionne ainsi comme un territoire mobilisé et proactif, misant sur une gestion plus durable des matières résiduelles agricoles, au bénéfice de ses producteurs, de l'environnement et de ses municipalités rurales.

À propos de la MRC de La Mitis

La MRC de La Mitis est un gouvernement municipal de juridiction provinciale, dirigée par les maires et mairesses des 16 municipalités de son territoire. Elle assure la planification régionale, le développement cohérent et le soutien aux initiatives locales, selon les principes du développement durable, par des actions de concertation, de mise en commun de services et de service-conseil auprès des municipalités, des organisations et des individus. lamitis.ca | mrcmitis.ca

À propos de la RITMR :

La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles (RITMR) de La Matapédia et La Mitis est responsable de la gestion des matières résiduelles sur le territoire des deux MRC. Elle s'engage à offrir des services de qualité et à promouvoir des pratiques durables et la réduction de déchets à la source.

- 30 -

Source :
Adeline Mantyk
Responsable en communication et marketing
418 775-8445 poste 2201
amantyk@mitis.qc.ca